

Zone de Secours DINAPHI

Rue de Dinant 146
5570 BEAURAING
Tél : 084/21.99.96

Email : grh@zsdinaphi.be



Appel à candidatures par mobilité dans le même grade d'un major professionnel - Constitution d'une réserve

Au sein du personnel opérationnel de la zone de secours « DINAPHI », le Major assure la coordination multidisciplinaire ou la coordination de très nombreuses équipes d'intervention sur le terrain lors d'incidents très complexes ou très à grande échelle afin de garantir que les équipes et les services agissent de manière coordonnée et atteignent ainsi les objectifs fixés par la loi sur la sécurité civile. En ce qui concerne le déploiement opérationnel, il organise celui-ci de la manière la plus efficiente, efficace, qualitative et sécurisée possible.

L'agent recruté sera placé sous la direction du Directeur de la Prévention et exécutera essentiellement des missions de prévention incendie dans un premier temps.

Descriptif de fonction :

Major

Le major coordonne plusieurs disciplines ou de très nombreuses équipes d'intervention sur le terrain lors d'incidents très complexes.

Il dispose de connaissances suffisantes en matière de prévention incendie.

Il dirige un service tant au niveau administratif et que technique afin de garantir le bon suivi des missions de la zone au travers de l'exécution consciencieuse par les équipes de travail, aussi bien au niveau du contenu, de la méthodologie et de l'organisation que financier.

En outre, le major dirige des projets nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels et stratégiques de la zone. Il conseille le commandant de zone et soumet des propositions d'améliorations et/ou d'adaptations de politique.

Les tâches et les missions (non limitatives) sont les suivantes :

Coordinateur opérationnel (Intervention)

Agir en tant que coordinateur opérationnel durant des interventions pluridisciplinaires afin de coordonner plusieurs équipes d'interventions et la collaboration des différentes disciplines durant une intervention de grande ampleur de façon à minimaliser les dommages humains et matériels et ce de la manière la plus effective, efficiente, qualitative et sécurisée possible.

- Assurer la coordination de plusieurs équipes d'intervention et de différents services.
- Remplir un rôle de coordination entre les différentes disciplines (Dir PC-Ops).
- Estimer les conséquences d'un incident (de grande ampleur) pour les alentours immédiats, pour l'environnement et pour la santé publique, mais aussi sur les domaines de responsabilité des autres disciplines (circulation routière, ordre public, communication, ...).
- La prise et la coordination de décisions opérationnelles afin d'assurer la sécurité du personnel mobilisé.

Collaborateur opérationnel (Préparation)

Entretenir sa condition physique et participer à des exercices et formations permettant d'exécuter ses tâches en toute sécurité pour lui-même, ses collègues et les personnes en détresse

- Participer à des exercices physiques, organisés par la zone.
- Participer à des exercices, formations, simulations, visites sur le terrain et formations complémentaires, axés notamment sur la connaissance du territoire de la zone.

Dirigeant administratif :

Prendre en charge la gestion administrative d'un service ou département dans une zone ou d'un (grand) ou plusieurs postes, pour obtenir de la manière la plus effective, qualitative, orienté résultat possible les objectifs de la zone

Tâches possibles (non limitatives) :

- Assurer l'opérationnalité permanente des moyens d'une zone et son fonctionnement administratif, technique et opérationnel optimal.
- Garantir le flux interne d'informations.
- Soutenir la collaboration optimale entre les équipes et les postes.
- Etre un spécialiste en matière de prévention incendie dans les bâtiments.
- Accompagner, soutenir, motiver, coacher et évaluer les collaborateurs dans leur travail quotidien.
- Demander et défendre des budgets ainsi qu'en assurer la bonne utilisation.
- Etablir et assurer le respect des procédures internes et des instructions de travail, en accordant une attention à la flexibilité nécessaire dans la gestion d'un service opérationnel.
- Développer une vision/stratégie sur les objectifs à atteindre du service ou du département

Analyste

Evaluer les processus, interventions et exercices afin d'en tirer des leçons et de proposer des projets d'amélioration dans les services.

- Analyser et optimiser les processus opérationnels, administratifs et techniques
- S'informer sur les conclusions et les retours d'apprentissages des autres zones et postes.
- Proposer des processus d'amélioration opérationnels.
- Analyser et enquêter sur des incidents de grande ampleur afin d'optimiser la collaboration avec des services externes et d'autres disciplines.

Coach

Stimuler, accompagner et soutenir les collaborateurs afin d'avoir du personnel préparé de manière optimale pour chaque intervention.

- Accompagner, soutenir, motiver, coacher et évaluer les collaborateurs pendant leur travail quotidien.
- Indiquer et implémenter des processus d'amélioration.
- Améliorer la résistance au stress du personnel et écouter activement leurs attentes.

Chef de projet

Mener un projet afin d'atteindre les objectifs opérationnels et stratégiques de la zone de secours dont la réalisation est déterminée par le programme pluriannuel de politique générale.

- Planifier un projet, sélectionner les collaborateurs, répartir les tâches, surveiller la mise en oeuvre et assurer le rapportage.
- Coordonner plusieurs projets, adapter les ressources humaines et matérielles et vérifier le respect des timings

Conseiller stratégique

Conseiller la direction de la zone par rapport à des questions opérationnelles en vue de l'amélioration du fonctionnement du service afin d'utiliser de manière optimale les moyens destinés à prévenir ou à limiter les dommages humains et matériels.

- Examiner activement de nouvelles possibilités et leur faisabilité et leur mise en oeuvre en vue d'améliorer le fonctionnement de la zone de secours.
- Effectuer des contrôles et fournir des conseils pour améliorer de manière préventive la sécurité incendie au sens large du terme dans la zone

A ce descriptif de fonction de major, sont également associés les profils suivants :

- Expert en prévention incendie
- Evalueur

Pour plus de détails sur ces descriptions de fonction, merci de bien vouloir vous référer à l'Arrêté Ministériel du 08 octobre 2016 :

<https://www.civieleveiligheid.be/fr/regulation/arrete-ministeriel-du-8-octobre-2016-fixant-les-descriptions-de-fonction-du-personnel-ope>

Conditions à remplir :

Il y a lieu pour les candidats de remplir les conditions préalables suivantes :

- a) Se trouver dans une position d'activité de service au grade de major professionnel. Les stagiaires n'entrent pas en ligne de compte pour un emploi ouvert à la mobilité ;
- b) Remplir les conditions énoncées dans la description de fonction ;
- c) Disposer d'une ancienneté de grade d'au moins deux ans, stage de recrutement non compris ;
- d) Disposer au minimum de la mention « satisfaisant » lors de sa dernière évaluation ;
- e) Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire non radiée.

Examen de mobilité :

L'examen de mobilité, sous forme de concours, est constitué des épreuves suivantes :

- une épreuve écrite opérationnelle : POS (procédure opérationnelle standardisée) – mise en situation
- une épreuve écrite orientée : questions liées à la prévention et à l'évaluation des compétences
- une épreuve orale : entretien libre

Il convient d'obtenir au moins 50 % des points à chaque épreuve, pour être admis à l'épreuve suivante et, à la fin des épreuves, être considéré comme lauréat.

Le jury d'examen évaluera les candidats sur :

- Leur motivation
- Leur engagement
- Leur disponibilité
- Leur conformité au descriptif de la fonction.

Le candidat retenu sera admis au stage de mobilité d'une durée de 3 mois, les autres seront versés dans une réserve de mobilité (valable 2 ans) par le conseil, dans l'ordre de classement résultant des épreuves précitées.

Modalités pratiques :

a) Engagement

- Temps plein de 38h/semaine en gardes de 8h du lundi au vendredi
- Les rappels et l'opt-out sont possibles à toute heure et tous les jours.
- Traitement suivant les barèmes O3 du statut pécuniaire du personnel opérationnel des Zones de Secours et suivant l'ancienneté

b) Candidatures

L'acte de candidature doit être accompagné obligatoirement des documents suivants :

- Une lettre de motivation signée à la main
- Un curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire – modèle général délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures.
- Une attestation de votre zone reprenant les points a-c-d-e des « conditions à remplir » reprises ci-dessus.

Sous peine de nullité, le dossier de candidature **complet** doit être adressé, **par courrier recommandé** à l'adresse suivante : Zone de secours DINAPHI, Collège zonal, Rue de Dinant 146, 5570 BEAURAING, au plus tard **pour le 30/04/2025** à minuit, le cachet de la poste faisant foi, ou déposé à la même adresse et dans le même délai, contre récépissé, auprès de la Directrice administrative ou sa déléguée.